AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (22)ItemJean-Baptiste André Godin à Achille Périn, 23 septembre 1882

# Jean-Baptiste André Godin à Achille Périn, 23 septembre 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)
Collation2 p. (413r, 414v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Achille Périn, 23 septembre 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50803

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### **Présentation**

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction23 septembre 1882
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinatairePérin, Achille
Lieu de destinationPort-le-Grand (Somme)

## **Description**

RésuméGodin informe Périn qu'il va prendre des renseignements sur lui. Il lui demande s'il pense avoir les aptitudes à diriger un cours élémentaire ou un cours moyen selon les directives du dernier décret du gouvernement, bien qu'il ne soit pas élève des écoles normales. Il l'informe que les classes des écoles du Familistère sont mixtes et l'avise que les écoles du Familistère sont libres et que par conséquent l'engagement décennal ne peut s'y accomplir. Il lui demande s'il est libéré du service militaire.

NotesSur le « dernier décret du gouvernement » relatif à l'enseignement primaire : règlement d'organisation pédagogique des écoles primaires publiques du 27 juillet 1882 (voir en ligne :

https://www.samuelhuet.com/paid/41-textes-officiels/941-io-ferry-ecoles-primaires-publiques.html, consulté le 17 août 2023).

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

#### Mots-clés

Éducation, Emploi

Lieux citésGuise (Aisne) - Familistère : écoles

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Mooning Ferin,

In wais mi untereter Des herseignement gree me sout next ricks concernant mile demographic semande & evapioi. En attandant de vives quie de me dice. te come want denter en état, sien que voies me Loggy par elever Sen Eroles normales, De bein dinger isit in cours elementain doit un could mayen. & inseignement plumaine

combrassant by matteres unequier par le vernier Elet du Janvernent! le cours comprendract If elever environ. Chaque cours and miste. i ut a dire compose de filles et de garçons. Best De Notte, interest meme & me now charger Di l'un de cer couls gire de nous prouve le faire pargaiternant. Les les du Farmalis. de sont leker, l'enga. general received me prut

ther consequent dy occomplir le entepote libere du service mili. Carrier Garman at Cari Corrana nous leave taine? Monsier, mer unlister lest are quair de sorre dernice to race free In 162 Eneroyale den rice se mouchette en thite pears has had Consegnation to chance que men as well forcers · Hoully ingress, Downson mer intellities Fichier